



Volume 1 no 34 - Le 15 juin 2016

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture!

Unité fonction publique

Le point sur la négociation au 10 juin 2016 et bilan du CS tenu à Québec

Le comité de négociation a rencontré les représentants du Conseil du trésor les 8 et 10 juin 2016. L'employeur a poursuivi ses dépôts de textes de convention collective. Le comité de négociation les évaluera au cours des prochaines semaines.

Lors de ces deux rencontres, l'employeur a fait preuve d'ouverture pour trouver un terrain d'entente sur toutes les questions non monétaires. De son côté, le comité de négociation estime que certains gains sur ces matières sont toujours possibles à la table de négociation. De plus, des discussions ont porté sur la question de la sous-traitance et sur les possibilités de rapatriement à l'interne de l'expertise, en particulier dans le domaine des technologies de l'information.

[Cliquez ici pour consulter l'Info-Négo au complet](#)

Négociation fonction publique

Le SPGQ demeure debout!

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) entend prendre toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour contester en Cour supérieure la décision du [Tribunal administratif du travail](#) (TAT) qui a jugé illégale la grève ciblée qui devait débiter le 3 juin au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

« Jamais nos membres n'accepteront le déni de leur droit de grève à travers une décision parfaitement arbitraire, pas plus qu'ils n'accepteront des conditions à rabais qui ne reflètent pas l'importance de leur expertise que reconnaît pourtant le premier ministre et le rapport de la commission Charbonneau », dénonce Richard Perron, président du SPGQ.

[Cliquez ici pour lire le communiqué diffusé par le SPGQ](#)

Couverture médiatique

[Cliquez ici pour lire l'article publié à ce sujet sur le site WEB de Radio-Canada](#)



Négociation

Investir dans l'expertise pour protéger le contribuable

Philippe Couillard a déclaré, lors de son intronisation à titre de premier ministre il y a deux ans: «Parce que nous les considérons comme de véritables partenaires, nous proposerons aux organisations syndicales de nouvelles façons de faire, de partager les difficultés et les bénéfices comme le font de véritables partenaires. Il faut faire en sorte que notre jeunesse soit attirée par le service public et que nous en préservions l'expertise.»

À la mi-mai, nous avons démontré que les analystes en informatique au Québec sont lourdement désavantagés par rapport à leurs collègues de la fonction publique ontarienne et fédérale. Pour ajuster la rémunération du personnel professionnel québécois à celle de leurs homologues ontariens et fédéraux, une augmentation de salaire variant de 50 % à 75 % serait nécessaire.

[Cliquez ici pour lire le texte complet de Richard Perron diffusé dans Le Soleil](#)

Négociation fonction publique

L'Unité professionnelle en attente de convention (UPAC) manifesterà à Trois-Rivières

Le SPGQ profitera du passage de la vice-première ministre Lise Thériault dans la région de la Mauricie pour lui rappeler que le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec est sans convention collective depuis le 31 mars 2015.

Des membres de la fonction publique, de Revenu Québec et des collègues seront présents à Trois-Rivières. Ces derniers – environ 700 professionnels de l'enseignement supérieur – dénoncent l'incohérence de leur traitement salarial. Cette incohérence pénalise spécialement les femmes, majoritaires au sein de ce groupe. Un fait que le SPGQ veut rappeler à Lise Thériault qui est aussi la ministre responsable de la Condition féminine.

Horaire : Jeudi 16 juin dès 12 h

Lieux : Devant l'hôtel Delta Trois-Rivières
au 1620, rue Notre-Dame Centre, G9A 6E5



Négociation fonction publique

L'Unité professionnelle en attente de convention (UPAC) du SPGQ a manifesté devant l'Assemblée nationale

Le 10 juin dernier, l'UPAC s'est fait voir et entendre à Québec lors de la dernière journée des travaux de l'actuelle session parlementaire à l'Assemblée nationale. Près de 300 membres du SPGQ ont manifesté devant l'Assemblée nationale avant de marcher vers le Conseil du trésor, car cette même journée, le comité de négociation du SPGQ a rencontré l'employeur à la table de négociation.

L'UPAC du SPGQ était sur place avec une clé USB géante, symbole de l'expertise du personnel professionnel de l'État qui est la clé pour endiguer la collusion et la corruption.

[Cliquez ici pour voir les photos de cette manifestation](#)

Projet de loi no 97 modifiant le RREGOP

Message important aux membres du SPGQ

Le 8 juin dernier, le projet de loi no 97 (loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public) a été adopté à l'Assemblée nationale. Cette loi modifiera le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et les conditions de votre accès à la retraite.

Les grands changements peuvent se résumer comme suit :

- Augmentation du nombre maximal d'années de service pour le calcul de la rente.
- Modifications des critères d'admissibilité à la rente immédiate sans réduction.
- Augmentation du taux de réduction due à l'anticipation de la rente immédiate.
- Introduction d'une disposition transitoire pour les ententes de départ progressif.

Pour celles et ceux qui ont débuté ou qui débiteront une entente de retraite progressive avant le 8 septembre 2016, les critères d'admissibilité établis avant l'entrée en vigueur de la loi vont continuer de s'appliquer telle que le prévoit la mesure transitoire à ce sujet.

Pour celles et ceux qui amorceront une entente de retraite progressive après le 8 septembre 2016, les nouveaux critères de la loi sur le RREGOP s'appliqueront.

[Vous pouvez consulter le document de Retraite Québec pour plus de détails](#)

Pour toutes autres questions, communiquez avec Martine Allard, conseillère aux avantages sociaux et à la retraite (418 780-5058 | 1 800 463-5079 | mallard@spgq.qc.ca).



Négociation fonction publique

Ajoutez un message syndical à votre boîte vocale

Votre comité d'action et de mobilisation vous invite à modifier le message téléphonique de votre boîte vocale, afin qu'il soit équivalent à celui de votre [signature électronique](#).

Avec ce moyen de pression supplémentaire, nous voulons renforcer le message lancé par notre grève, notre signature, notre affichage et nos manifestations. Notre expertise vaut plus, et cela doit être exprimé haut et fort !

Voici le message à enregistrer dès maintenant sur votre boîte vocale :

« Vous avez joint la boîte vocale de (mentionnez votre prénom et nom et indiquez le nom de votre ministère/organisme). Pour une urgence, composez le zéro.

Voici un message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation :

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, préserver l'expertise de la fonction publique en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'offrir des salaires compétitifs. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un retard de rémunération globale de plus de 22 % par rapport aux autres professionnels du secteur public. Au lieu de combler cet écart, le gouvernement vise à le creuser.

Soucieux d'offrir aux citoyens des services publics de qualité, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la reconnaissance des experts de l'État. L'expertise du personnel professionnel vaut plus!

Laissez-moi un message et je vous reviendrai dans les plus brefs délais. »

Ce message a été vérifié par nos conseillers juridiques. À l'exception du début du texte que vous pouvez adapter à votre convenance, nous vous suggérons de ne pas modifier ce message.

Si votre gestionnaire exige le retrait de votre message, vous devez obtempérer. Toutefois, demandez-lui de faire sa demande par écrit et de la justifier. À la réception de cette demande écrite, transmettez-la au SPGQ (actionmob@spgq.qc.ca) qui pourra y réagir.

Ce message s'applique uniquement au personnel professionnel travaillant dans la fonction publique.



Sur la route des négociations

Nouveau numéro de la revue L'Expertise

Après une pause involontaire de quelques mois, la nouvelle édition de L'Expertise est enfin publiée. Les négociations avec la partie patronale et les nombreux dépôts de mémoires en commission parlementaire ont occupé votre équipe du service des communications ces derniers mois.

[Cliquez ici pour consulter L'Expertise en ligne](#)

SPGQ

De nouveaux bureaux à Montréal

Depuis le 25 avril 2016, le SPGQ occupe de nouveaux bureaux à Montréal. Ils sont situés au 1001, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 1003, Montréal (Québec) H2L 4P9, entre les rues Amherst et Saint-Timothée.

Calendrier des prochaines instances

Conseil syndical

22 et 23 septembre 2016

Hôtel Plaza

3031, boulevard Laurier, QUÉBEC

Conseil syndical

21 octobre 2016

Hôtel Plaza

3031, boulevard Laurier, QUÉBEC

Conseil syndical

10 et 11 novembre 2016

Centre Sheraton

1201, boulevard René-Lévesque Ouest, MONTRÉAL

ADS

12 novembre 2016

Centre Sheraton

1201, boulevard René-Lévesque Ouest, MONTRÉAL

Conseil syndical

8 et 9 décembre 2016

Palace Royal

775, rue Honoré-Mercier, QUÉBEC